



16 rue Etoupée  
61000 ALENCON  
06 83 70 38 48



## BULLETIN D'ADHESION 2011-2012

NOM : \_\_\_\_\_  NOUVELLE ADHESION

Prénom : \_\_\_\_\_  RE-ADHESION

Adresse personnelle :

.....  
.....  
.....

Tel : ..... - ..... - ..... - .....

Adresse électronique :  
.....@.....

Adresse professionnelle :

.....  
.....  
.....

Tel : ..... - ..... - ..... - .....

Adresse électronique :  
.....@.....

CATEGORIE ( AVS, AE,PE,PLP,certifié...) .....

STATUT (titulaire, stagiaire, contractuel-le ...) .....

DISCIPLINE OU FONCTION EXACTE .....

TEMPS COMPLET       TEMPS PARTIEL       DISPONIBILITE       CONGE

L'adhésion est annuelle et peut être réglée en plusieurs versements (à préciser ci-dessous). Un reçu vous sera adressé pour vous permettre d'obtenir une déduction du montant de l'impôt sur le revenu.

	Encaisser au début du mois de...	Montant
chèque n°1		
chèque n°2		
chèque n°3		
chèque n°4		

Montant des cotisations			
salaires net mensuel	Cotisation annuelle	salaires net mensuel	Cotisation annuelle
- de 600	6	+ de 2200	251
+ de 600	15	+ de 2300	272
+ de 750	27	+ de 2400	293
+ de 900	45	+ de 2500	315
+ de 1000	54	+ de 2600	340
+ de 1100	64	+ de 2700	364
+ de 1200	75	+ de 2800	390
+ de 1300	88,50	+ de 2900	416
+ de 1400	102	+ de 3000	443
+ de 1500	117	+ de 3100	472
+ de 1600	135	+ de 3200	500
+ de 1700	153	+ de 3300	530
+ de 1800	174	+ de 3400	561
+ de 1900	192	+ de 3500	593
+ de 2000	210	+ de 3600	17,30%
+ de 2100	230		

Le montant de la cotisation inclut l'abonnement à **Atout Sud**.

Les frais du syndicat (local, courrier, presse...) sont exclusivement réglés par nos cotisations. Adhérer et faire adhérer à **SUD**, c'est permettre à votre syndicat de faire entendre sa voix.

## **SUD éducation, un syndicat :**

► **de terrain** : nous pratiquons la rotation des responsabilités. Les quelques collègues qui ont des heures de décharge syndicale travaillent toujours au moins à mi-temps. Avec **Sud**, pas de bureaucratie, vos élu-e-s vous ressemblent, elles/ils partagent votre quotidien professionnel. Elles/Ils travaillent en équipe, sous contrôle des assemblées générales puis passent le relais.

► **solidaire** : racisme, discriminations, précarité, droits des femmes, sans-papiers... toutes nos luttes doivent converger, dans le public et le privé. Notre union syndicale **SOLIDAIRES** y contribue activement. Partout, la solidarité doit l'emporter sur la recherche du profit maximum.

► **Sud** défend notamment les personnes les moins protégées (précaires).

► **unitaire et intercatégoriel** : un seul syndicat pour tout le personnel, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université. SUD refuse la cogestion et le clientélisme et développe l'unité syndicale.

► **démocratique** : nos assemblées générales prennent les décisions et nos élu-e-s leur rendent compte.

► **de lutte** : les élections ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Ces changements passent, en particulier, par un mouvement social unitaire. C'est chaque jour, au travail et ailleurs, chacune et chacun à notre niveau, que nous devons faire progresser ensemble la justice sociale.

Dans l'Orne, des militants de SUD éducation siègent dans les instances pour défendre les collègues, faire avancer les revendications :

► Comité Technique Paritaire (carte scolaire, départs en stage...) : Pascal Mesnil (Directeur école E. Dupont à Alençon) et Simone Boisseau (certifiée, collègue Balzac Alençon)

► Commission Administrative Paritaire (mouvement, départs en stages, promotions) : Didier Taugourdeau (Maître E à Bellême) et Lilie Lebougre (école Sévigné -Paul Bert à Flers)

► Simone Boisseau est élue à la Commission Administrative Paritaire Académique des certifiés.

Pour tout contact avec l'équipe départementale de SUD éducation :  
06 83 70 38 48 et/ou [sudeducation61@wanadoo.fr](mailto:sudeducation61@wanadoo.fr)